



Le Portugal souhaite également une interdiction totale

Rubrique : actualités - Date : vendredi 19 novembre 2004

D'après l'AFP, le Portugal veut interdire de fumer dans la plupart des lieux publics, au travail ainsi que dans les bars et restaurants. C'est ce qu'a annoncé mercredi soir le ministre de la santé qui a signalé qu'un projet de loi en ce sens serait présenté dans les deux prochaines semaines au conseil des ministres, avec une éventuelle entrée en vigueur de la loi au premier trimestre 2005. Notant que le tabac ne serait toléré sur les lieux de travail que dans des espaces fumeurs ventilés, et que par ailleurs fumer serait interdit dans les bars, restaurants et discothèques, l'agence relève qu'il serait également interdit de fumer dans les trains de banlieue, les autocars long courrier et dans les maisons de retraite ; le tabac étant déjà prohibé dans les hôpitaux, les centres de santé, les écoles, les installations sportives, les stations de métro et les salles de spectacle. L'agence qui indique qu'un Portugais sur cinq de plus de 15 ans est fumeur, précise que le projet de budget pour 2005 prévoit un relèvement des taxes sur le tabac de 8,8% alors que le prix des cigarettes au Portugal est l'un des moins élevé d'Europe. L'AFP souligne aussi que le ministre de la santé envisage d'interdire la vente de tabac aux moins de 16 ans mais que cette mesure ne figure pas dans le projet de loi.